

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (ET TAXES ASSIMILÉES)

@ internet - DGI

I	cerfa
	N° 10963 * 12
	MODÈLE OBLIGATOIRE
	(art. 287 du CGI)

RÉGIME DU RÉEL NORMAL-MINI RÉEL

PERIODE DE DECLAR	ATION					Ne pas	utiliser cette decla	aration pour une autre période				
Jours et heures de récept	on											
Adresse du service												
où cette déclaration doit												
être déposée												
au plus tard le	→											
Identification du destinata Adresse de l'établissement —	ire ———	>										
(quand celle-ci est différente de l'	adresse du destinataire)	•										
Rayer les indications impl	Numéro de dossier		Période	CDI			ctifiez-les en rouge.					
SIE	Numero de dossier	Clé	Periode	CDI	Code service	Régime						
			1 1	1 1			J					
Numéro de TVA intra	acommunautaire (<i>ne conce</i>	rne p <u>as les DC</u>	OM)									
	N° d'identificat	ion de l'établi	ssement (SIRET)									
La charte de	u contribuable : des r	elations ent	re l'administra	tion fiscal	e et le contrib	uable basées	sur les principes de	simplicité, de respect				
							vice des impôts					
MODALITÉS DE DÉCI	ADATION ET DE D	A IER/IERIT	/voir notice '	2210 NO	Γ\							
PAIEMENT, DATE, SIG		AIEIVIENT			IINISTRATIO	N						
			Somme :		Date :			Pénalités				
Date :	Signature :				N° PEC	1 1	1 1 1 1 1	Taux 5 % 9005				
<u>Téléphone:</u>								Taux % 9006				
case à co Paiement par virement banca			<u> </u>		N° d'opération	on	Taux % 9007					
Paiement par imputation *:			Si vous paye à l'ordre du	Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.								
 * (joindre l'imprimé n° 3516 disp auprès de votre service des imp 		r ou	/		nt(s), précisez-er	n le nombre ——		Date de réception				
CADRE RÉSERVÉ À L	•	ICE	/									
CADILE RESERVE A L	A COMMESTICADAN	ICL										
Avec Télé	TVA vous pouvez décla											
	Des informations cor	nplémentair	es sont dispor	nibles sur	le site www.in	pots.gouv.fr r	ubrique « profession	nnels ».				

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite												
A Montant des opérations réalisées												
1	OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			C	PÉRATIONS NON IMPOS	SABLES						
01	Ventes, prestations de services	0981		04	Exportations hors CE Autres opérations non impo		0032 0033					
03	Acquisitions intracommunautaires (dont ventes à distance et/ou opérations de montage:)	0031			Livraisons intracommunauta Livraisons de gaz naturel ou		0034 .					
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France	0030		07	non imposables en France Achats en franchise		0037					
3B	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040		7A	Ventes de biens ou prestations réalisées par un assujetti non éta (article 283-1 du Code généra	0043						
вС	Régularisations (Important : cf. notice)	0036		7B	Régularisations (Importa		0039					
	DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER TVA BRUTE					Base hors t	avo	Taxe due				
	Opérations réalisées en France métropo	litaine				Dase Hors	axe	laxe	uue			
38	Taux normal 19,6 %				0206							
09	Taux réduit 5,5 %				0105							
9 B	Opérations réalisées dans les DOM											
10	Taux normal 8,5 %				0201							
11	Taux réduit 2,1 %				0100							
12												
13	Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM) Ancien taux											
14	Opérations imposables à un taux particulie	er (décompt	te effectué sur annexe	331	0 A) 0950							
15	TVA antérieurement déduite à reverser						0600					
	La ligne 11 ne concerne que les l Les autres opérations relevant de			16	Total de la TVA brute due (lign	nes 08 à 15)	_					
		de 2,1 % continuent d'être déclarées			Dont TVA sur acquisitions intracor	0035						
	Sur I annexe 33 to A.				Dont TVA sur opérations à destination	on de Monaco	0038					
	TVA DÉDUCTIBLE											
19	Biens constituant des immobilisations						0703					
20	Autres biens et services						0702					
21	Autre TVA à déduire						0059					
	(dont régularisation sur de la TVA collectée	e [cf. notice]])						
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de	la précéder	nte déclaration				8001					
			_									
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction			24	Total TVA déductible (ligne	es 19 à 22)						
	applicable pour la période s'il est différent de 100 %	%							_			
CRÉDIT					KE À PAYER							
25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 16)	0705	2	28	TVA nette due (ligne 16 – lig	gne 24)						
26	Remboursement demandé sur formulaire nº 3519 joint	8002	2	29	Taxes assimilées calculées annexe nº 3310 A		9979					
77	•		3	30	Sommes à imputer, exprimé	es en euros,						
Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26) 8003 (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)				31	y compris acompte congés Sommes à ajouter, exprimée	es en euros,	9989					
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne					y compris acompte congés		9999 .					
	dispense pas du paiement des taxes as											
		32	Total à payer (lignes 28 + 29 (N'oubliez pas de joindre le règlemen	,								

@ internet - DGI